



POUR DE BONNES RAISONS

ARDEX B 10

Ragréage fin pour béton

A base de
ARDEX WSZ ciment à prise rapide 32,5 R-SF
Homologation n° Z-3.12-1206



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Amélioré avec des matières synthétiques

Rebouchage de fines fissures et de pores
dans les surfaces en béton

Ragréage de finition après
réparation du béton

Etirable à zéro sans différences de niveaux

Fabricant avec certification
de management de la qualité
selon EN ISO 9001

ARDEX GmbH
D-58430 Witten · B.P. 6120
Tél.: +49 (0) 23 02/664-0
Fax: +49 (0) 23 02/664-299
info@ardex.eu; info@ardex.ch;
info@ardex-france.fr
www.ardex.com

ARDEX B 10

Ragréage fin pour béton

Domaine d'application:

Lissage, réparation et revêtement de murs et de plafonds, composés d'éléments en béton.

Rebouchage de fines fissures et de pores dans surfaces en béton.

Ragréage de finition après réparation sur béton.

Ragréage de base et en tant que support pour travaux de peinture consécutifs.

A l'extérieur et à l'intérieur.

Description:

Poudre grise à base de ARDEX WSZ ciment à prise rapide 32,5 R-SF, homologation n° Z-3.12-1206, améliorée avec des matières synthétiques.

Gâchée avec de l'eau, elle donne un mortier stable, souple et pâteux, qui se travaille facilement et qui durcit par hydratation et séchage.

Les surfaces ainsi ragrées, de couleur gris ciment, résistent à l'eau et aux intempéries.

Préparation du support:

Celui-ci peut être sec ou humide, mais il doit cependant être stable, accrochant et exempt de poussière, de saletés et de peintures, de restes de crépi, d'éclaboussures de chaux et d'agents séparateurs. Enlever les bords peu cohérents jusqu'au noyau ferme.

Les métaux doivent d'abord être traités avec un agent anti-corrosion, qui fera également fonction de pont d'accrochage.

Utilisation:

Verser de l'eau claire dans un récipient propre et y gâcher vigoureusement la quantité de poudre nécessaire pour obtenir un mortier ferme, souple, pâteux et sans grumeaux.

Dosage: environ 8,5 l d'eau pour gâcher 25 kg de poudre ARDEX B 10.

Par températures de +18° à +20 °C, l'enduit est utilisable pendant 30 minutes environ et, sur grandes surfaces, il peut s'appliquer jusqu'à 3 mm d'épaisseur.

Par températures normales, la couche de ragréage durcit par hydratation et séchage, de sorte qu'après 60 minutes environ, on peut effectuer les travaux consécutifs, tels que polissage et lissage avec ARDEX B 10.

Les températures élevées réduisent le temps d'application et de durcissement tandis que les basses températures les prolongent.

Pour adapter la couleur du mortier à celle des surfaces adjacentes en béton, on peut colorer ARDEX B 10, en y ajoutant des colorants résistant au ciment. Mélanger d'abord les pigments avec de l'eau jusqu'à obtention d'une pâte homogène que l'on ajoutera à l'enduit fin de ragréage pour béton ARDEX B 10. Cette adjonction de couleur peut atteindre jusqu'à 3 % du poids de la poudre ARDEX B 10

En cas de doute, procéder à des essais.

ARDEX B 10 peut être utilisé à l'extérieur et à l'intérieur, par températures supérieures à +5 °C.

Traitement ultérieur:

Après séchage complet de la couche ARDEX B 10, il sera possible de la peindre avec une peinture résistant à la chaux. Le temps de séchage dépendra de l'épaisseur de la couche de l'enduit de ragréage, des conditions atmosphériques et de la teneur du support en humidité. Un support encore humide peut provoquer des efflorescences.

Tenir compte des recommandations des fabricants de peinture lorsque des supports à base de ciment sont à peindre, qu'il s'agisse de ragréages partiels ou de ragréages de toute la surface.

Généralités:

Pour les grosses réparations et les importants travaux de remise en état sur éléments en béton ou en béton armé, on ne doit utiliser que du béton ou du mortier fabriqué avec ARDEX WSZ ciment à prise rapide 32,5 R-SF, autorisé par les autorités chargées de la surveillance des travaux.

Remarque:

Irrite la peau. Peut provoquer de graves lésions oculaires.

Conserver hors portée des enfants. Porter des gants de protection. Protéger les yeux.

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Stocker en endroit sec. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

Après séchage, neutralité physiologique et écologique.

GISCODE ZP 1 = produit à base de ciment, pauvre en chromate.



ARDEX GmbH
Friedrich-Ebert-Str. 45
D-58453 Witten

12

50150
EN 1504-3:2006

ARDEX B 10

Mortier à base de ciment modifié aux polymères (PCC)
pour la réparation (non structurale) d'éléments en béton
EN 1504-3 : R2

- Résistance à la compression	classification R 2
- Taux d'ions chlorure	≤ 0,05 %
- capacité d'adhérence	≥ 0,8 N/mm ²
- Retrait / Expansion limités	aucune exigence
- Résistance à la carbonatation	aucune exigence
- Module d'élasticité	aucune exigence
- Compatibilité thermique - 1ère partie - aux cycles de gel/dégel avec sels de déverglaçage	≥ 0,8 N/mm ²
- Résistance à l'accrochage	aucune exigence
- Coefficient de dilatation thermique	aucune exigence
- Absorption capillaire	≤ 0,5 kg.m ² .h 0,5
- Classement au feu	aucune exigence
- Substances dangereuses	conforme à 5.4 de la norme EN 1504-3

ARDEX B 10

Ragréage fin pour béton

Données techniques selon la norme de qualité ARDEX:

Proportion de mélange:	env. 8,5 l d'eau : 25 kg de poudre soit env. 1 vol. d'eau : 2 ¹ / ₂ vol. de poudre
Densité:	env. 1,2 kg/l
Poids du mortier frais:	env. 1,6 kg/l
Consommation:	env. 1,2 kg de poudre par m ² et mm
Temps d'application (+20 °C):	env. 30 mn
Résistance à la compression:	après 7 jours env. 10 N/mm ² après 28 jours env. 15 N/mm ²
Résistance à la tenso-flexion:	après 7 jours env. 2 N/mm ² après 28 jours env. 6 N/mm ²
Valeur pH:	env. 12
Marquage selon GHS/CLP :	GHS05 «corrosif » Signalisation : danger
Marquage selon GGVSEB/ADR :	aucun
Tendance à la corrosion:	ne contient pas d'éléments favorisant la corrosion de l'acier
Conditionnement:	en sacs de 25 kg net
Stockage:	peut être stocké pendant env. 12 mois dans un endroit sec dans l'emballage d'origine fermé

